

T.P.E

**Travaux
Personnels
Encadrés**

1 ES et 1 ES/L

Liste des professeurs encadrant les TPE :

Mme ARBARETAZ, professeur de Français : fredesonia@yahoo.fr

Mme BONNEL, professeur documentaliste : f.bonnel@aliceadsl.fr

Mme EISCHEN, professeur de SES : claireeischen@noos.fr

M. ILIEVSKI, professeur d'Histoire-Géographie ilce.ilievski@gmail.com

M. LAMBERT, professeur d'Histoire-géographie lambert@laprovidence.fr

Mme OSORIO, candidate bénévole exploitée : chantal.osorio@wanadoo.fr

Les lieux :

CDI

Médiathèque Cœur de Ville (Mardi : 16h-19h ; Mercredi 10h30-18h ; Vendredi : 10h30-19h ; Samedi 10h30-18h)

Salle Multimédia...

Un site :

<http://sesalaprovidence.free.fr/TPE/index.htm>

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DES TPE	2
2.	PROGRAMME DES DISCIPLINES DE TPE	3
3.	CALENDRIER	6
4.	EVALUATION	7
5.	BOITE A OUTILS	8
6.	DECHARGE DE RESPONSABILITE	11

1. PRESENTATION DES TPE

Modalités de fonctionnement

- Les TPE constituent un **enseignement obligatoire en classe de première**. Ils sont présentés au **baccalauréat** sous forme **d'épreuve obligatoire anticipée**
- Les TPE sont réalisés par **groupes** d'élèves.
- Il est recommandé de constituer des équipes de **trois élèves maximum**.

Horaires

- **2 heures sont inscrites dans l'emploi du temps des élèves** : le mardi de 16h15 à 18h.
- 72 heures par division et par niveau sont réparties entre les professeurs concernés.
- Ce volume horaire inclut la mise en place, le suivi et l'évaluation du TPE.

Deux grands objectifs : **développer les capacités d'autonomie** des élèves et **favoriser la multidisciplinarité**.

Les **TPE** visent d'une part, à diversifier les modes d'appropriation des contenus des programmes en prenant appui sur une démarche interdisciplinaire et d'autre part, à développer chez les élèves les capacités d'autonomie et d'initiative dans la recherche et l'exploitation de documents en vue de la réalisation d'une production qui fait l'objet d'une **synthèse écrite et orale**. A partir de thèmes définis nationalement ; les élèves choisissent le sujet sur lequel portera la production en concertation avec les enseignants encadrant le TPE. La production résulte généralement du **travail collectif de plusieurs élèves, mais on évalue la part de chaque élève dans ce travail et sa démarche personnelle**.

Le sujet choisi associe **2 disciplines** : **FRANÇAIS / HISTOIRE-GEOGRAPHIE./SES** pour la série ES
Tout au long de la phase de préparation du TPE, les élèves bénéficient de l'assistance et du conseil des professeurs des disciplines concernées.

Thèmes

Les thèmes retenus ont pour objectif de favoriser l'articulation des acquisitions d' **au moins deux disciplines**, en lien avec les programmes. L'objectif essentiel des TPE est de mobiliser, croiser connaissances et compétences liées à des disciplines pour en dégager une **recherche**, une **problématique** et une **réalisation** qui, tout en restant modestes, s'inscrivent dans une véritable démarche interdisciplinaire.

Les thèmes pour l'année scolaire 2009-2001.

Série L	Série ES
. L'homme et la nature Contraintes et libertés	. L'homme et la nature . Contraintes et libertés
L'image *Réalités, représentations Oeuvres et techniques Formes et figures du pouvoir	La consommation . Les entreprises et leurs stratégies territoriales *Pouvoirs et société *La famille

2. PROGRAMME DES DISCIPLINES DE TPE

PROGRAMME OFFICIEL DE SES PREMIERE ES

THÈMES DU PROGRAMME	NOTIONS QUE LES ÉLÈVES DOIVENT CONNAÎTRE ET SAVOIR UTILISER
Introduction : Lien marchand, lien social, lien politique	
1. Les activités économiques et sociales	
1.1 Les activités économiques Une représentation du fonctionnement de l'économie	
• Les acteurs et leurs relations	Entreprises, ménages, administrations, institutions financières, extérieur Production, consommation intermédiaire, revenu Formation brute de capital, consommation finale, dépense
• Les échanges extérieurs	Balance courante, taux de couverture, taux d'ouverture
• La mesure de l'activité économique	VA (valeur ajoutée), PIB (produit intérieur brut), taux de marge, équilibre emplois- ressources, taux d'épargne, taux d'investissement
Le financement de l'économie	
• L'équilibre financier des agents	Capacité, besoin de financement
• Financement intermédié et financement de marché	Autofinancement, crédit, actions, obligations
• Formes et fonctions de la monnaie	Taux d'intérêt
• Création monétaire	Monnaie fiduciaire, monnaie scripturale
1.2 L'organisation sociale La structure sociale	
• Une classification de la population : les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)	Groupe social, catégories socioprofessionnelles
• Classes et stratification sociales	Holisme, individualisme, rapports sociaux, hiérarchie, domination, classes sociales
La socialisation : déterminismes et interactions	Valeurs, normes, rôles, statuts, reproduction
La culture : transmission et construction collective	Intégration, acculturation, sous-culture, conflits culturels
1.3 L'organisation politique	
État de droit	Pouvoir, nation, légitimité, État, règles de droit
Niveaux de pouvoir	Pouvoir central/local, supranational, subsidiarité
Citoyenneté	Contrat social, participation, représentation

2. La régulation économique et sociale	
2.1 La coordination par le marché Marché et société	
• L'institutionnalisation du marché	Échange marchand et non marchand, don
• Rapports marchands et ordre social	Droits de propriété
Les mécanismes du marché	
• Formation de l'offre, de la demande et du prix d'équilibre sur un marché	Prix d'équilibre, quantité d'équilibre
• Rôle des marchés et régulation concurrentielle	Information, rationnement de l'offre ou de la demande, élasticité
• La pluralité des situations de marché	Concurrence parfaite, monopole, oligopole, concurrence monopolistique
L'entreprise et les marchés	
• Les stratégies des entreprises	Coûts, profit, productivité, économies d'échelle Concentration, coopération, barrières à l'entrée et à la sortie, différenciation, innovation
• Le contrôle de la concurrence	Abus de position dominante
Les limites du marché	(cf. "indications complémentaires")
2.2 L'action des pouvoirs publics	
Les fondements de l'intervention des pouvoirs publics : allocation, redistribution, régulation, réglementation	Externalités et biens collectifs : égalité-inégalité, redistribution, protection sociale, assistance /assurance
Les moyens d'action des pouvoirs publics	Prélèvements obligatoires, dépense publique, service public/privé
Les limites de l'intervention des pouvoirs publics	La contrainte budgétaire, la contrainte extérieure
L'organisation des pouvoirs publics et son efficacité	(cf. "indications complémentaires")
2.3 Régulation et cohésion sociale Contrôle social : normes et interactions	
• Construction des normes	Règles, production des normes, contraintes, sanctions
• Conformité et déviance	Déviance / délinquance, stigmatisation, étiquetage, marginalité
Conclusion : Régulation sociale et conflits	Négociation, mouvements sociaux

PROGRAMME DE FRANÇAIS 1^{ère} ES et L OBJETS D'ETUDE	
ES	L
Le roman et ses personnages : vision du monde et de l'homme	Le roman et ses personnages : vision du monde et de l'homme
La poésie : spécificité du langage poétique	La poésie : spécificité du langage poétique
Le théâtre, texte et représentation	Le théâtre, texte et représentation
Un mouvement littéraire et culturel français et européen du XVI ^e au XVIII ^e siècle	Un mouvement littéraire et culturel français et européen du XVI ^e au XVIII ^e siècle
Argumenter : convaincre, persuader, délibérer : formes et fonctions de l'essai, du dialogue et de l'apologue	Argumenter : convaincre, persuader, délibérer : formes et fonctions de l'essai, du dialogue et de l'apologue
	Les réécritures
	L'autobiographie

HISTOIRE

I - L'âge industriel et sa civilisation du milieu du XIXe siècle à 1939

- 1 - Transformations économiques, sociales Le phénomène majeur est la croissance économique.
- 2 - Religion et culture On présente les modifications des pratiques religieuses et culturelles et les principaux mouvements artistiques et littéraires de la période, en Europe et Amérique du Nord.
- 3 - L'Europe et le monde dominé : échanges,

II - La France du milieu du XIXe siècle à 1914

- 1 - Le cadre territorial et démographique
- 2 - De la Deuxième République à 1879 :
- 3 - La République : l'enracinement d'une La culture républicaine qui s'impose progressivement à partir des années 1880

III - Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945)

- 1 - La Première Guerre mondiale
- 2 - Les démocraties libérales durant la crise (la France)
- 3 - Les totalitarismes
- 4 - La Seconde Guerre mondiale

GÉOGRAPHIE – L'EUROPE, LA France

Introduction : qu'est-ce que l'Europe ?

I - L'Europe des États

- 1 - Le morcellement en États et les grands L'Europe
- 2 - Une communauté d'États en débat :
- 3 - Deux États dans l'Union européenne au choix : Les deux États européens sont étudiés sous l'angle de leurs spécificités au sein de l'Allemagne ou le Royaume Uni l'Union européenne : par exemple leur position géographique (insularité britannique) - l'Espagne ou l'Italie ou leur organisation politique (fédéralisme allemand, poids des provinces en Espagne et des régions en Italie.

II - Réseaux et flux en Europe et en France

- 1 - La métropolisation et les réseaux urbains
- 2 - Les réseaux de communications
- 3 - La mobilité des hommes À l'échelle de l'Union européenne et de la France

III - La France et son territoire - Métropole et DOM-TOM

- 1 - Peuplement et répartition de la population
- 2 - Des milieux entre nature et société
- 3 - L'espace économique
- 4 - Disparités spatiales et aménagement

IV - Les régions en France et en Europe

- 1 - Le fait régional : une région d'Europe,
- 2 - Disparités régionales en France et en Europe

3. CALENDRIER

- **2 heures par semaine** de travail en groupe.
- Le lieu et l'objet de la séance de travail hebdomadaire du groupe doivent être communiqués par mail par retour du document intitulé **Carnet de bord informatisé des groupes**.

Chaque groupe sera évalué par un jury de deux membres selon un **calendrier** qui vous sera communiqué ultérieurement ; dès que les groupes de TPE seront constitués. Vous saurez quand auront lieu les **RDV d'entretien et d'évaluation auprès de vos enseignants-référents**.

- Notez dès à présent les grandes étapes de l'année.

CALENDRIER PREVISIONNEL ANNUEL DES TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES 2009-2010 PREMIERE E.S ET PREMIERE ES /L		
Deux heures par semaine de travail de groupe en autonomie, le mardi (16 h/18H) Contrôle par carnet de bord informatisé hebdomadaire et évaluation formative mensuelle.		
15/09	Concertation des enseignants	
22/09	Choix des groupes, présentation des thèmes, objectif des TPE, modalités de l'évaluation, Expériences vécues par les élèves de l'an dernier	
29/09	Évaluation formative des groupes	Phase de choix du thème et du sujet.
06/10	Évaluation formative des groupes	
13/10	Évaluation formative des groupes	
14/10	Date limite de validation des sujets et des thèmes	
20/10	Évaluation formative des groupes	
Vacances de la Toussaint (24 octobre/4 novembre 2009)		
10/11	Évaluation formative des groupes	Phase de recherche documentaire et d'élaboration de la problématique.
17/11	Évaluation formative des groupes	
24/11	Bilan	
30/11	Date limite de validation de la problématique	
1/12	Évaluation formative des groupes 1,2,3	Phase d'élaboration des plans et de la bibliographie
8/12	Évaluation formative des groupes 4,5,6	
15/12	Évaluation formative des groupes 7,8,9	
18/12	Date limite de validation des plans et de la bibliographie	
Vacances de Noël (19 Décembre/4 Janvier)		
05/01	Évaluation formative des groupes 1,2,3	Phase de mise en forme de la production finale.
12/01	Évaluation formative des groupes 4,5,6	
19/01	Évaluation formative des groupes 7,8,9	
25/01	Date limite de réalisation de la production finale	
26/01	Évaluation formative des groupes 1,2,3,4	Phase de rédaction des synthèses et de préparation de l'oral.
2/02	Évaluation formative des groupes 5,6,7,8,9	
8/02	Date limite de dépôts des Productions , carnets de bords et synthèses	
9/02	Oraux blancs Groupes : 1,2,3,4	
16/02	Oraux blancs Groupes 5,6,7,8,9	
Vacances d'Hiver 20 février /7 Mars		
Semaine du 08/03 au 13/03 / soutenance devant le jury de bac		

4. EVALUATION

Elle donne lieu à une **note sur 20 points** ; seuls sont retenus les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20, affectés d'un **coefficient 2**.

L'évaluation porte sur les trois grandes composantes du travail personnel encadré :

- la **démarche personnelle de l'élève** et son investissement au cours de l'élaboration du travail personnel encadré ;
- la **réponse à la problématique** (production et note synthétique) ;
- la **présentation orale du projet et de la production réalisée**.

Mode d'évaluation des travaux personnels encadrés

L'évaluation est individuelle. La notation prend en compte pour chacun des élèves du groupe :

1 - L'évaluation du travail effectué, pour 8 points sur 20.

La note, assortie d'appréciations détaillées, est attribuée à chaque élève par les professeurs qui ont suivi les travaux personnels encadrés du groupe d'élèves concerné ; elle correspond à l'évaluation de la démarche personnelle de l'élève et son investissement.

2 - Une épreuve orale, pour 12 points sur 20.

La note résulte de l'évaluation, par au moins deux professeurs autres que ceux ayant suivi les travaux personnels encadrés des élèves, de la présentation du travail et de la production réalisés. Cette évaluation prend en compte :

- pour **6 points**, la **production finale** proprement dite du travail personnel encadré et une **note synthétique**, de deux pages maximum, rédigée par chaque élève qui sert à individualiser l'appréciation ;
- pour **6 points**, une **soutenance orale**, d'une durée modulable selon la taille du groupe sur la base de 10 minutes par élève, qui se décompose en deux temps d'égale durée :
 - . un premier temps au cours duquel le groupe d'élèves (ou l'élève) présente **le travail réalisé**;
 - . un temps d'**entretien** au cours duquel chaque élève est interrogé sur sa contribution personnelle.

5. BOITE A OUTILS

OUTIL n°1 : LE CARNET DE BORD INDIVIDUEL

Définition

C'est un outil qui permet à chacun de visualiser le réalisé et le prévisionnel du travail à chaque séance.

Objectifs :

Avoir un outil de suivi du travail pour en faciliter l'organisation.
Constituer une mémoire des travaux effectués et des difficultés rencontrées..
Faciliter la rédaction de la fiche de synthèse.
Faciliter la préparation de la soutenance orale.

Conseils de présentation :

Un cahier 24x32.
Prévoir deux colonnes : une pour chaque membre du groupe.
Utiliser deux couleurs : Une pour ce qui est fait aujourd'hui
Une pour ce qui est à faire.

Contenus :

Informations et définition des TPE

- ⇒ la liste des thèmes de l'année
- ⇒ le sujet choisi avec les critères de choix
- ⇒ la problématique définie
- ⇒ le produit fini envisagé et l'échéancier prévisionnel
- ⇒ les fiches outils

Les fiches techniques relatives au travail à faire

- ⇒ recherche documentaires sur Internet
- ⇒ liste des adresses et contacts utiles
- ⇒ liste du matériel nécessaire

L'échéancier réalisé

- ⇒ les travaux(date, nature, temps passé)
les travaux à faire (personnes à contacter, l'aide mémoire des besoins et des actions à réaliser, les problèmes rencontrés, les solutions possibles).
- ⇒ les temps de rencontres avec le(s) enseignant(s) (date, objet de la rencontre et conclusions)
- ⇒ les temps de rencontres avec les partenaires (qui, quand, pourquoi et quels résultats)

Annuaire, bibliographie, sitographie, autorisations diverses

- ⇒ utilisation de documents, visites lieux, accord écrit pour photo, interview de personnes...
- ⇒ bibliographie et sitographie des documents utilisés. NB : Consultez le site ses@laprovidence pour savoir comment présenter vos références bibliographiques.

OUTIL n°2 : CARNET DE BORD DE GROUPE (version informatisée)

Modèle de document à renvoyer par mail chaque semaine.NB : 1 correspondant par groupe envoie un mail à chacun de ses enseignants-référents.

Groupe n°.....

Membres du groupe :.....

Pourquoi avez-vous choisi de travailler ensemble ?.....

Thème :.....

Sujet :.....

Pourquoi avoir choisi ce sujet ?.....

Date(s) et lieu(x) de la séance de travail :.....

Quelles questions vous posez-vous sur ce sujet ? Quel problème voulez-vous éclairer ?.....

.....
.....

Quelles hypothèses avez-vous envie de vérifier en travaillant sur ce sujet ?.....

.....
.....
.....

OUTIL n°3 : DU SUJET A LA PROBLEMATIQUE

La problématique est l'art de poser les questions pour résoudre un problème.

C'est une construction argumentée qui amène un débat, une confrontation.

- ⇒ Rester dans le cadre d'étude des programmes de l'année scolaire.
- ⇒ Explorer les documents, dictionnaires, les manuels scolaires, les encyclopédies. Ne pas utiliser d'ouvrages trop spécialisés au départ.
- ⇒ Travailler sur brouillon, poser les mots, les idées, faire un schéma, organigramme... afin de faire émerger et développer votre réflexion et les corrélations entre les différentes notions.

Préalable pour arriver à la problématique

- ⇒ Poser des hypothèses de travail. Commencer par la question pourquoi ? *Pourquoi vouloir travailler sur un tel sujet ? Pour chercher la réponse à quelle question ?* Il vous faut une hypothèse de départ qui permettra d'adopter une démarche argumentative, afin de mettre en place une recherche qui ne soit pas de la simple compilation de documents.
- ⇒ Définir et délimiter le sujet en cernant la période, le lieu, les acteurs
- ⇒ Référencer les disciplines concernées par le sujet (ex : français et art, français et histoire...)
- ⇒ Poser et confronter les questions qui relèvent du champ bi-disciplinaire
- ⇒ Faire émerger des notions, des concepts qui appartiennent au champ de l'abstraction (ex : homme et nature)
- ⇒ Formuler la problématique qui correspond à votre perspective d'étude

Attention ! LA PROBLEMATIQUE N'EST PAS EST

- une avalanche de questions
- une simple question ayant une réponse unique et fermée
- une question qui ne fait pas débat

OUTIL n°4 : CONSEILS POUR L'ELABORATION DE LA FICHE DE SYNTHESE

La fiche de synthèse doit être rédigée à la **première personne et au présent, passé composé** : « j'ai choisi... »

Elle doit tenir sur **une feuille** et être **dactylographiée**.

Elle doit **récapituler les étapes de la démarche** de l'élève, reprendre les **raisons du choix** du sujet et de la problématique, le **parcours suivi**, un **bilan personnel du travail**.

Elle s'appuie sur le carnet de bord.

La présentation :

* nom du candidat, nom du partenaire du groupe

* série, thème, disciplines concernées

* sujet et problématique associée

A – Partie descriptive et explicative : les étapes de la démarche de l'élève

1 - Quelles ont été les raisons de votre choix ? (L'avez-vous choisi personnellement, vous êtes vous rallié au coéquipier, vous a-t-il été imposé par l'équipe, l'avez-vous choisi ensemble ?)

2 - Comment vous êtes vous impliqué par rapport à la recherche et à l'exploitation de documents (où avez cherché personnellement ? sur quel support ? comment ? Qu'en avez-vous retenu ? ...)

3 - Qu'avez-vous choisi comme production finale et pourquoi ?

4 - Comment vous êtes vous impliqué par rapport à la production finale : Quel a été votre apport ? Qu'avez-vous réalisé personnellement ? Quelles idées avez-vous personnellement apportées ?

B – Partie réflexive : appréciation de la démarche de travail de l'élève

1 - Avez-vous été amené à changer de direction ? A redéfinir plus précisément votre problématique ? Comment ?... Pourquoi ?...

2- Citer un problème que vous avez eu du mal à comprendre et dire comment vous avez réussi à le résoudre.

3 - Quels sont les acquis disciplinaires et extra-disciplinaires ? Qu'est ce que vous avez appris dans votre manière de travailler et que vous serez capable de réutiliser ? Donner des exemples.

3 - Comment avez-vous établi votre plan de travail ? Précisez le.

C – Conclusion

1 – Dire en quoi votre sujet étudié se rattache aux deux disciplines et montrer les ancrages dans les savoirs disciplinaires.

2 - Donner une conclusion personnelle, une réponse personnelle à la problématique formulée


3 - Faire un bilan sur les objectifs atteints ou non

D – Fiche bibliographique

A joindre à la suite, dans le cas où la production n'est pas un dossier. (Dans le cas d'une production écrite finale joindre bibliographie et la sitographie à cette production)

(Elle ne doit contenir que les références utilisées pour la production finale).

6. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Une note de service précise le rôle des enseignants dans l'encadrement des TPE et la responsabilité du chef d'établissement dans l'organisation et le déroulement des TPE (activités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement).  BO n°2 du 11 janvier 2001 (note de service n°2001-007 du 8-1-2001)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... père mère autre agissant en qualité de responsable légal autorise mon fils/ ma fille en classe de à sortir ponctuellement de l'établissement (selon le calendrier communiqué p6) le mardi de 16 à 18h pour effectuer les recherches que requièrent les TPE.

Je dégage dès lors la responsabilité des enseignants et de l'établissement NOTRE-DAME DE LA PROVIDENCE.

Fait à..... le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :